**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 122 (1996)

Heft: 9

**Sonstiges** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## La Suisse participe « à part entière » à un nouveau programme de la Communauté européenne

### Transfert de technologie micro-électronique vers les PME

Stimuler le transfert de technologie vers les industries est l'un des objectifs de la Communauté européenne. Dans le domaine de la micro-électronique en particulier, la rapidité de l'évolution technologique fait que les progrès réalisés ont une certaine difficulté à pénétrer dans le secteur industriel. La Communauté européenne a mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996 une démarche nouvelle, baptisée *FUSE* (*First Users Action*) qui a pour but d'inciter les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas encore fait le saut de la micro-électronique à développer des produits intégrant ces technologies. *FUSE* prend à sa charge la totalité des coûts de développement du microcircuit.

La Suisse participe à ce programme avec les mêmes prérogatives que les pays de la Communauté européenne. Elle le doit notamment au professeur Michel Declercq, directeur du Laboratoire d'électronique générale du Département d'électricité de l'EPFL, expert reconnu sur le plan international, en particulier auprès de la Communauté européenne. Pour renforcer l'efficacité de son action sur le plan régional, la Communauté a nommé 26 antennes locales en Europe, appelées nœuds de transfert technologique. L'EPFL sera l'une de ces antennes, où les PME pourront adresser leurs projets. Pour la Suisse alémanique, c'est l'EPFZ (prof. Gerhard Tröster) qui a été désignée.

Comme son nom l'indique, FUSE s'adresse à des PME qui n'ont pas encore développé de produits faisant appel à la micro-électronique. Il s'agit bien de promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies. Les critères pour obtenir le financement à l'enseigne de FUSE sont les suivants.

# Ecole cantonale de degré diplôme, Fribourg<sup>1</sup>

#### Résultats

4e rang 4e prix

1	<sup>er</sup> rang	1 <sup>er</sup> prix	Dénervaud & Cie Sàrl, Marly. Collabora teurs: Ernil Asby, arch. ETS, JM. Déner- vaud, arch. ETS, Nasr Ohafary, arch. EPFL Jacques Kolly, arch. ETS, Pascal Perroulaz arch. ETS
2	e rang	2º prix	Atelier d'architecture Dominique Rosset SA Fribourg. Olivier Chablais, Martine Chenaux
(11)	<sup>ge</sup> rang	3º prix	Jacques Meyer, Georges Nemeshazy Mathilde Architecture, Villars-sur-Glâne Collaborateurs: Daniel Savary, Stéphane Emery, Guy Loude, Marc Zamparo

Page, Scheller & Associés SA, architectes dipl. EPFZ/SIA, Fribourg. Collaborateurs: Stéphane Vonlanthen, Pascal Muller, Mateja Vehovar, Stéphane Jauslin, Emmanuel Page

- Le demandeur doit utiliser pour la 1<sup>re</sup> fois des technologies micro-électroniques.
- Le demandeur doit utiliser la micro-électronique dans un produit, et non être un sous-traitant.
- Le demandeur doit montrer par une étude de marché que son produit est rentable et que le fait d'y ajouter de la micro-électronique lui apporte un avantage industriel et commercial.
- Enfin le demandeur doit montrer que FUSE lui apporte réellement un savoir-faire et qu'il sera à l'avenir capable de répéter par lui-même ces développements technologiques, pour les intégrer dans le développement d'autres produits.

Si ces conditions sont réunies, le financement du développement du produit est assuré à 100 % par FUSE, y compris la fabrication des circuits intégrés. A noter qu'un premier appel d'offres a obtenu plus de 350 réponses et qu'un deuxième appel est imminent. Pour Michel Declercq, ce programme permet à l'EPFL de remplir sa mission de transfert de son savoir-faire vers les milieux industriels dans des conditions favorables. « On donne la possibilité aux PME d'acquérir de nouvelles connaissances, avec le support des EPF et un financement européen. »

Au niveau national, les deux EPF ont obtenu le concours de la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM) qui coordonne l'action et assure le lien avec le programme national *Microswiss*.

> Renseignements complémentaires: professeur Michel Declercq, Laboratoire d'électronique générale, EPFL, tél. 021/693 39 74 / 39 75

5e rang

5e prix

Ueli Brauen, Doris Waelchli, Lausanne, avec Steiner, Engineering SA, R. Braune, J.-D. Beuchat, Lausanne. Collaborateur: Ludovic Grisoni

6e rang

6e prix

Guido Ponzo, arch. dipl. EPFL/SIA, Fribourg. Collaborateurs: Hervé Tissot, Pascal Pauchard

7e rang

7e prix

Baechler architectes, Fribourg. Collaborateurs: Paul Humbert, Bruno Vonlanthen, Anne Muschietti

## Avant-toits du Grand Hôtel National, Lucerne

A l'issue d'un concours sur invitation visant à doter d'avant-toits fixes et mobiles ce bâtiment placé sous la protection des monuments et des sites, le jury recommande d'attribuer le mandat à Franz Romero et Markus Schaefle, Zurich.

(Schweizer Ingenieur und Architekt Nº 14 du 28 mars 1996)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Voir IAS N° 21 du 27 septembre 1995, p. 418